

FONDATION



Soutenu par



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
SEPTEMBRE 2022

- Sauver les animaux de ferme menacés de disparition dans nos régions -

APPEL À CANDIDATURES POUR LE PRIX NATIONAL DE L'AGROBIODIVERSITÉ ANIMALE 2023

Créé en 2012 par la Fondation du Patrimoine et Ceva Santé Animale avec le parrainage du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le Prix national pour l'agrobiodiversité animale récompense les éleveurs engagés dans la préservation de races domestiques animales françaises à faibles effectifs. Pour candidater à la 11ème édition de ce Prix, ils ont jusqu'au 5 décembre 2022 pour déposer leur dossier sur le site internet de la Fondation du patrimoine ([lien en cliquant ici](#)).

Connaissez-vous le point commun entre le tigre du Bengale et le mouton landais ? Ils sont tous les deux en voie de disparition avec seulement 3 000 effectifs restants pour chacune de ces espèces dans le monde. Si nous avons tous à l'esprit qu'il devient primordial de sauver les espèces sauvages menacées de disparition, beaucoup ignorent encore que 2 200 races d'animaux de la ferme pourraient disparaître de nos écosystèmes dans les 20 années à venir si nous n'agissons pas¹.

Il existe pourtant dans nos régions des éleveurs, des associations, des groupements agricoles qui s'engagent au quotidien pour sauver des races d'élevage menacées de disparition afin de redonner du sens à leur métier, faire vivre l'économie locale et ainsi protéger la biodiversité française. Qu'il s'agisse d'élevages de bovins, caprins, ovins, équidés, porcs, chiens de travail, volailles et autres animaux de basse-cour, le Prix pour l'agrobiodiversité animale a été créé pour les valoriser en récompensant chaque année 3 lauréats avec une dotation de 32 000 €.

Sauver les animaux de nos fermes en voie de disparition

A l'heure où les grands défis sanitaires, climatiques et environnementaux sont dans tous les esprits, peu de personnes ont conscience que **sauver certains de nos animaux de ferme** représente un défi de taille. Sur les 7 745 races d'animaux d'élevage répertoriées dans le monde, plus d'un quart est menacé d'extinction². Il devient donc urgent de les prendre en considération car nos écosystèmes ne peuvent survivre sans eux.

Ces **animaux "rustiques", véritable patrimoine génétique vivant de nos régions**, représentent pourtant une réelle opportunité à l'heure où 73% des Français se disent prêts à soutenir les éleveurs de leurs terroirs en consommant local et de qualité³. Maintenir une diversité des ressources génétiques animales s'avère donc primordial, pour fournir la grande majorité de viande, de lait et d'œufs que nous consommons.

Concernés par l'urgence de préserver ces animaux de ferme à faible effectif dans nos régions, des éleveurs se mobilisent : développement de l'éco-pâturage, création de fermes pédagogiques, vente directe au consommateur, fabrication de produits cosmétiques... ils ne manquent pas d'initiatives pour faire perdurer la richesse naturelle de nos terroirs en donnant du sens à leur travail !

Un prix pour mettre à l'honneur des Hommes amoureux de leur terroir

Depuis 2012, le Prix national pour l'agrobiodiversité animale a déjà récompensé **31 hommes et femmes amoureux de la nature qui s'engagent pour sauver le patrimoine vivant de leur région** ([liste des lauréats des éditions précédentes disponible en cliquant ICI](#)). L'année dernière, **le nombre de candidatures a doublé avec 50 projets présentés au jury**. Un record qui illustre la mobilisation des citoyens pour faire face aux défis environnementaux et leur implication pour préserver la biodiversité de notre planète.

Chaque année, les candidats sont jugés selon trois critères majeurs : la valeur économique de leur projet, son impact social ou environnemental sur son territoire, ainsi que les actions de sensibilisation et de communication autour d'une race à préserver. Depuis 2012, 227 000 € ont été versés pour les soutenir, et cette année encore les partenaires se mobilisent pour remettre un chèque de 15 000 € au premier lauréat, 10 000 € au second et 7 000 € pour le troisième. Le prix 2023 sera remis mi-mai à l'occasion de la Journée des races menacées.

Après la gauloise Noire, le porc Blanc de l'Ouest et la brebis landaise, tous trois primés en 2022 grâce à la conviction et l'engagement de leurs éleveurs passionnés, qui seront les lauréats de la 11^e édition ?

Présentation en vidéo des 3 lauréats de l'édition 2022



- **1^{ER} PRIX 2022** -

La Gauloise Noire

Morgan Louche, éleveur de volailles
(Saône-et-Loire - Bourgogne-Franche-Comté)



- **2^E PRIX 2022** -

La porc blanc de l'Ouest

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
(GAEC) Le Buis Sonnant
(Côte d'Armor - Bretagne)



- **3^E PRIX 2022** -

La brebis landaise

Alain Deguine, éleveur ovin
(Gers - Occitanie)

VISUELS LIBRES DE DROITS DISPONIBLES [EN CLIQUANT ICI](#)

¹ Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.), 2019

² FAO Commission on genetic resources for food and agriculture "The State of the world's biodiversity for food and agriculture", 2019

³ Etude Opinionway, 2016

À propos de Ceva Santé Animale

1er laboratoire vétérinaire français et 5e mondial, Ceva Santé Animale a pour moteur l'innovation destinée à la santé des animaux, des Hommes et de notre environnement. Le Groupe développe des médicaments, des vaccins, des équipements et des services pour les animaux d'élevage (ruminants, porcs, volailles) et les animaux de compagnie.

Chiffre d'affaires 2021 : 1,4 milliard d'euros

Plus d'informations : [Dossier de Presse](#)

Site Internet : www.ceva.com



À propos de la Fondation du patrimoine

La Fondation du patrimoine est la première organisation privée de France dédiée à la sauvegarde du patrimoine de proximité le plus souvent non protégé par l'État. Organisme sans but lucratif créé par la loi du 2 juillet 1996 et reconnu d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, elle a pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine national bâti, mobilier et naturel. En 2021, 3189 projets ont été soutenus sur tout le territoire et 703M€ de travaux ont été engagés ou réalisés.

Site Internet : www.fondation-patrimoine.org



Contacts Médias :

Caroline Petit-Brisson, Agence Passerelles - ceva@passerelles.com - 06 21 37 53 45

Laure Gobert, Responsable Communication & Relations Publiques - laure.gobert@ceva.com - 06 78 11 91 77

Laurence LÉVY, Directrice presse Fondation du patrimoine - laurence.levy@fondation-patrimoine.org - 06 37 84 67 26